

*Initiatives ministérielles*

pour faire une prise de sang à un taureau de 2 600 livres capable de vous pourchasser jusqu'au premier arbre, ou pire, de renverser cet arbre pour vous démolir.

Bien des problèmes doivent être examinés en matière de maladies infectieuses au Canada. Même si j'appuie la plupart des dispositions de ce projet de loi, je ne crois pas au bien-fondé d'imposer des frais additionnels aux éleveurs qui pourraient n'être que d'innocentes victimes d'animaux importés porteurs de maladies, voire d'une épidémie que les animaux ont contractée auprès de gibier d'eau migrateur et faisant escale dans notre pays. Certains oiseaux ou animaux importés d'un autre continent peuvent être porteurs de maladies contagieuses.

Il y a déjà eu, au cours des années 60 et au début des années 70, une maladie de la volaille, je crois que c'était la maladie de Newcastle, qui s'est répandue dans le sud-ouest de l'Ontario. Cette maladie avait été associée à un couvoir qui avait importé des poussins supposément d'Irlande, car l'Irlande figurait sur la liste des pays non infectés, alors que ces poussins venaient d'ailleurs, qu'ils avaient simplement fait escale en Irlande avant de venir au Canada.

L'épidémie ne s'est pas manifestée dans la région immédiate, mais 50 milles plus loin, dans la circonscription de mon collègue, le député de Kent. Cela s'est produit à cet endroit parce que le camion d'approvisionnement qui desservait les exploitations agricoles de cette région desservait également le couvoir d'où venaient ces oiseaux.

Ainsi, deux troupeaux reproducteurs de dindons de ma région ont été décimés à cause de cette activité d'importation apparemment inoffensive, depuis l'Europe en passant par l'Irlande, de poussins porteurs de cette maladie. La loi n'a pas suffisamment indemnisé les agriculteurs pour ces deux troupeaux car elle ne prévoyait une indemnité que pour la vente des oiseaux destinés à la consommation. Les pertes ont été très lourdes. Je voudrais qu'on prenne des mesures d'indemnisation à cet égard.

Ce qui me préoccupe surtout dans ce projet de loi, c'est que le gouvernement tente de procéder en fonction du recouvrement des coûts. À mon avis, il incombe au gouvernement non seulement de s'assurer que les consommateurs canadiens peuvent acheter des aliments de haute qualité et salubres, qui ne sont pas infectés par des maladies en provenance d'autres pays, mais également de faire en sorte que, si les propriétaires sont disposés à faire

subir des examens à leurs troupeaux pour maintenir des aliments de haute qualité et salubres, ils n'aient pas à payer les coûts de vétérinaires. Ils doivent déjà payer pour rassembler leurs bêtes, pour le matériel et, bien sûr, ils courent toujours le risque de se blesser.

Je le répète, ce projet de loi renferme des dispositions très importantes que nous jugeons valables, mais je veux m'assurer que le gouvernement est très conscient de cet aspect et est prêt à en discuter en comité.

Je voudrais soulever à la Chambre une autre préoccupation suscitée par cette poussée épidémique en Angleterre. Les États-Unis, la CEE et l'Union soviétique comptent parmi les pays qui interdisent les importations de boeuf de cette région. J'espère que le gouvernement leur emboîtera le pas immédiatement. Lorsque nous interdisons les importations en question, nous devons nous assurer de bloquer toutes les expéditions et d'empêcher que les produits en question ne transitent par un autre pays, avant d'arriver au Canada et que les consommateurs ignorent ainsi le véritable pays d'origine.

• (1210)

La maladie en question ne s'attaque pas, semble-t-il, aux êtres humains, mais on soupçonne que les chats peuvent l'attraper. L'autopsie en question a été effectuée à l'Université de Bristol. Il s'agit, semble-t-il, d'une maladie comparable à celle qu'on retrouve chez le bétail. Au départ, cette maladie frappait seulement des moutons, mais il est manifeste que le bétail infecté a contracté cette maladie après avoir absorbé un supplément protéiné composé notamment de farine d'animaux d'équarissage venant de certains de ces moutons infectés.

J'espère que le gouvernement agira très rapidement, afin de s'assurer que les expéditions de viande de boeuf entrant au Canada sont restreintes immédiatement, tant que cette épidémie n'aura pas été enrayerée.

Le gouvernement britannique finance un programme de recherche de 30 millions de dollars, mais les scientifiques affirment qu'il leur faudra peut-être plusieurs années avant de comprendre comment la maladie est transmise et avant de mettre au point un test de dépistage entièrement sûr. Entre-temps, cette terrible maladie peut continuer de se répandre dans les troupeaux de bétail britanniques. Ainsi, de nombreux consommateurs britanniques ont tout simplement cessé d'acheter le produit en question.